Association pour les Droits de la Femme

ADF-VAUD GAZETTE

No 34 DÉCEMBRE 1998

"Les hommes ne sont pas vraiment fiables en politique.
Ce sont les femmes qui devraient être au pouvoir,
car elles connaissent les problèmes concrets des gens
et savent ce qu'il faudrait faire." (*)

EDITORIAL

50e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme:

Et les femmes là-dedans ?

Au moment où paraîtra notre Gazette, la journée d'étude organisée par la coordination ONG après Pékin Suisse aura eu lieu.
Son thème: **les droits de la femme sont-ils vraiment les droits de l'homme ?**
La réponse, démultipliée dans des champs aussi divers que la prise de pouvoir en politique et en économie, l'égalité salariale, l'accès à l'asile pour les migrantes, la possibilité pour les plus démunies de tout simplement survivre, la réponse donc,est évidente.

En voici deux exemples. Dans le cadre de la révision totale de la loi sur l'asile du 26 juin 1998,le Conseil national refusa par 83 voix contre 52 la proposition de la minorité demandant que l'appartenance de sexe fasse partie de la définition du/ de la réfugié-e. En conséquence, si une femme cherche asile en Suisse pour fuir telle pratique discriminatoire en vigueur dans son pays,elle ne pourra s'appuyer sur aucune loi pour sa défense. On l'a vu récemment en Belgique: une jeune Africaine avait sollicité l'asile pour éviter un mariage forcé. Elle se vit refoulée avec une violence telle qu' elle en perdit la vie.
L'autre exemple est tiré d'une statistique. Ecoutant une émission sur le travail des enfants,j'appris que les fillettes, esclaves dès l'âge de 5 ans dans les familles possédantes du Sud, ne sont pas recensées:
elles n'ont même pas le droit à l'existence !
Au chapitre du sexe des mots, coup de chapeau à Amnesty international qui, en date du 8 mars 1998, a publié une étude sur l'expression **"Les droits de l'homme"**.Prenant le contre-pied des poncifs de l'Académie française,le texte constate l'évolution du langage en fonction des facteurs socio-culturels et scientifiques.

(*) Naina ELTSINE, première dame russe, à Hillary CLINTON.

Ainsi, lorsque la profession de sage-femme s'est ouverte aux hommes, le mot maïeuticien a été créé.
Refusant le prestige du masculin remontant au grammairien du XVIIe siècle, Vaugelas: "la forme masculine a prépondérance sur le féminin", l'étude adopte les recommandations suivantes: trois expressions remplaceront "les droits de l'homme": les droits humains, les droits de la personne humaine, ou les droits de l'être humain.
En conclusion, toutes les fois que nous parlons, n'oublions pas de féminiser. En particulier pour ces petits mots: chacun et chacune, tous et toutes, ceux et celles.
En visibilisant le féminin, nous apportons notre contribution quotidienne à notre credo féministe.

- Et osons demander, lorsque le féminin est marqué par une parenthèse, que celle-ci soit remplacée par un tiret. Pourquoi serions-nous cachées, encore une fois ?

Christiane Mathys-Reymond
présidente ADF-VAUD

==========

SOMMAIRE :

	Page
- Editorial, 50e anniversaire des droits de l'homme	1-2
- Le combat pour l'égalité des salaires	3
- Notre 90e Assemblée générale	4-5
- Avec Eliane REY, interview	6-7
- Colères de militante - bisous-fessées	8-9
- Documentation féministe,	10
Dernières acquisition bibliothèque ADF	11
- A lire: Le temps compté de l'égalité	12
- Egaux et différents	13
- Cherchez la mère - nouvelle Constitution vaudoise	14
- A l'agenda	15
- Nos voeux - Halte à la violence politique envers les femmes.	16

Le combat pour l'égalité des salaires : une femme courageuse

La loi fédérale sur l'égalité des salaires (LEg) a bien de la peine à être appliquée : les femmes qui pourraient porter plainte contre leur entreprise ou contre leur patron sont encore très peu nombreuses. Dans la mauvaise situation économique actuelle, les femmes ont peur des représailles : pourtant la procédure nécessaire à l'établissement d'une inégalité est gratuite; les syndicats (ou les associations féminines) peuvent agir devant les tribunaux. Dans ce cas la femme qui a dénoncé l'inégalité pourrait rester anonyme. Le patron n'a pas le droit de licencier une travailleuse qui déposerait une plainte.

Malgré toutes ces garanties de la LEg, les procès en Suisse sont encore rares. L'histoire de Malica est d'autant plus exemplaire et devrait encourager d'autres femmes à demander justice.
Malica est tourneuse à l'entreprise LEMO d'Ecublens. Elle s'est aperçue que ses collègues hommes ont un salaire de 3500.- Fr par mois, alors qu'elle ne touche que 2500.- Fr. Conseillée par le Bureau vaudois de l'égalité, elle fait reconnaître par l'OFIAMT son certificat de tourneuse qu'elle avait obtenu en ex-Yougoslavie. Son certificat est jugé équivalent à un CFC suisse de tourneur/tourneuse. Elle demande alors à son patron de la payer comme un tourneur. Refus de ce dernier qui la licencie. Soutenue par la FTMH, elle saisit le Tribunal des Prud'hommes qui oblige LEMO à réengager l'ouvrière. L'entreprise a annulé le licenciement mais refusé de régler à l'amiable la question de la disparité salariale : l'affaire n'est donc pas terminée. Le syndicat et son avocat exigent non seulement l'égalité dans les futurs salaires de Malica, mais aussi l'effet rétroactif : cette dernière travaille depuis 1995 chez LEMO, elle est donc discriminée depuis 3 ans. Avant la fin de l'année, le Tribunal des Prud'hommes va convoquer les parties pour une séance de conciliation, mais il y a fort à parier que le patron ne pliera pas et que le procès continuera.

Si nous tenons à relever le courage de cette ouvrière, c'est qu'il faut savoir ce qu'elle subit actuellement dans l'entreprise : dès sa réintégration, elle a essuyé la réprobation de ses collègues de travail - hommes et femmes - qui, trop heureux d'avoir du travail, ne veulent pas qu'on fasse des ennuis au patron. Ce dernier a d'ailleurs demandé à ses ouvriers de ne plus adresser la parole à Malica. Le syndicat a alors distribué une feuille d'information à la sortie de l'atelier engageant tous les ouvriers et ouvrières à se montrer solidaires avec celle qui, finalement, se bat pour tous. Le syndicat a également prié le patron de changer d'attitude, car il serait facile d'ajouter à la plainte pour discrimination salariale, une plainte pour mobbing.

Une autre mésaventure est arrivée à Malica : pendant quelques semaines cet été, elle avait toujours mal à l'épaule après quelques heures de travail. Un inspecteur de la CNA convoqué par les défenseurs de Malica a constaté que la machine sur laquelle elle travaillait était mal réglée. Personne ne se hasarde à tirer la moindre conclusion de cet incident... mais ce qu'il faut souligner, c'est l'interminable parcours d'une combattante pour l'égalité des droits. Récemment un homme discrimé dans son salaire a obtenu justice en trois semaines!
La mentalité masculine n'est pas encore prête à plier devant cette loi qui bouscule une si vieille tradition d'infériorité de la femme. Malica ne se bat pas seulement contre un patron, elle se bat contre toute une société qui n'a pas encore évolué et que les idées égalitaires laissent bien indifférente.

Simone Chapuis-Bischof

Notre 90e assemblée générale

s'est tenue à Morges le samedi 13 juin 1998.

Plus de 30 membres étaient présentes et notre longue liste d'excuses démontrait que l'on était aussi en pensées avec nous. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cinq de nos nouvelles membres, moment bien sympathique démontrant la vitalité de notre association.
Les rapports statutaires et les nouvelles des groupes sont toujours intéressants, même s'ils reviennent à chaque assemblée. Nous avons la grande chance de pouvoir encore compter sur des bénévoles qui garantissent la présidence, la bonne marche du secrétariat et des comptes, la rédaction de la Gazette, le maintien des groupes: Femmes sans frontières, Politique, Santé.
Après un repas en commun, nous avons eu le privilège d'écouter Fatma Sidi Nafi, représentante du Front Polisario à l'ONU qui parla des femmes sahraouies.

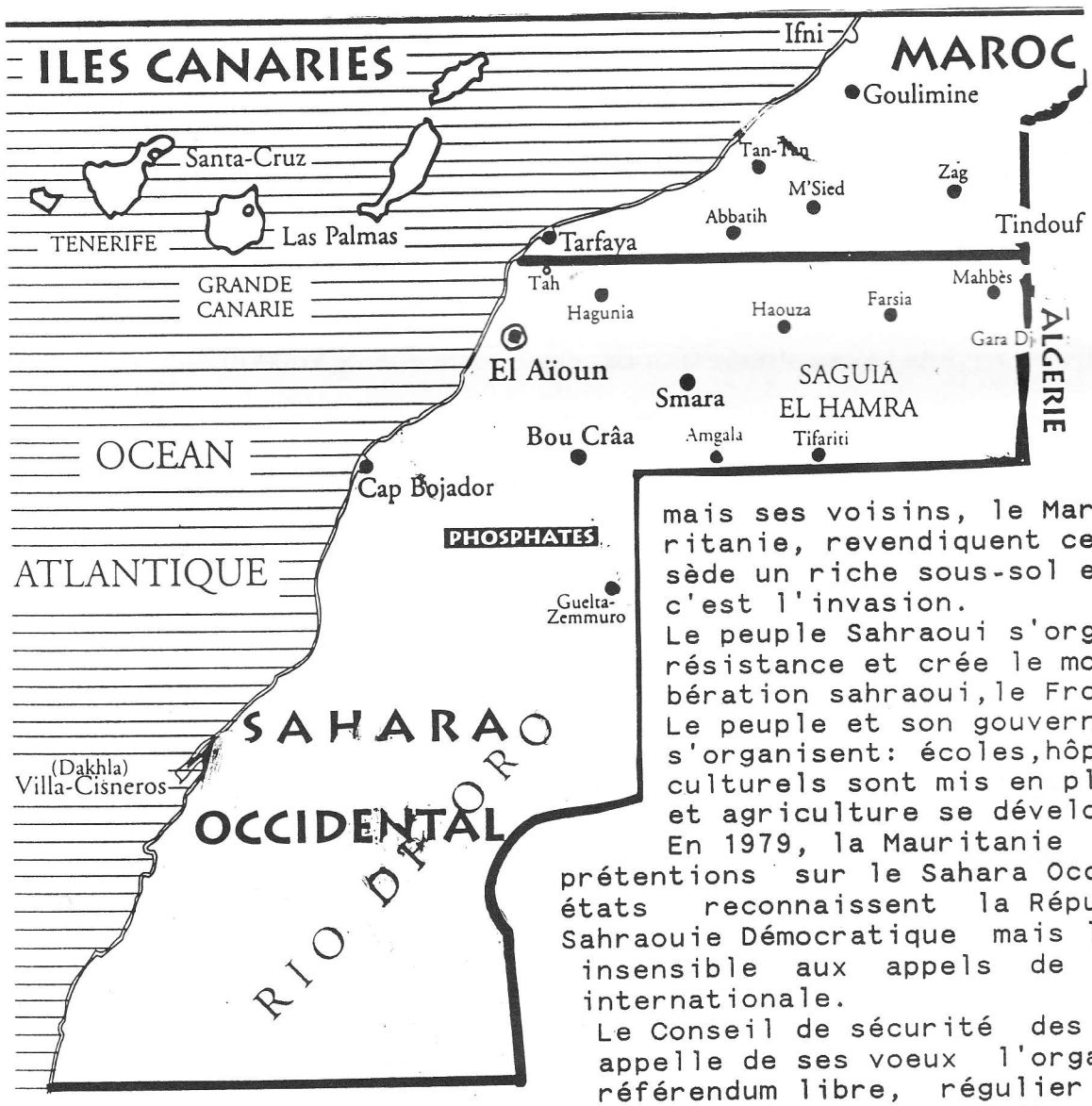

Le Sahara occidental est peuplé de tribus ayant une langue commune un dialecte proche de l'arabe. La religion est l'Islam. Sous domination espagnole, il accède à l'indépendance en 75, mais ses voisins, le Maroc et la Mauritanie, revendiquent ce pays qui possède un riche sous-sol et... c'est l'invasion.
Le peuple Sahraoui s'organise dans la résistance et crée le mouvement de libération sahraoui, le Front POLISARIO. Le peuple et son gouvernement en exil s'organisent: écoles, hôpitaux, centres culturels sont mis en place, artisanat et agriculture se développent.
En 1979, la Mauritanie renonce à ses prétentions sur le Sahara Occidental. Des états reconnaissent la République Arabe Sahraouie Démocratique mais le Maroc reste insensible aux appels de la communauté internationale.
Le Conseil de sécurité des Nations Unies appelle de ses voeux l'organisation d'un référendum libre, régulier et impartial et cela depuis 1992, mais rien n'est encore fait. Ce peuple est toujours colonisé par le Maroc et des camps de réfugiés se trouvent toujours en exil au centre du désert algérien.
Dans les camps, le peuple s'est organisé pour que les traditions et

la culture sahraouie ne se perdent pas. Un proverbe dit "Chaque vieux qui meurt est une bibliothèque qui disparaît". Les dispositions sont donc prises pour que, au moment de l'indépendance le peuple soit prêt pour continuer à construire à partir des bases de ses propres traditions. Fatma Sidi nous a parlé de "son" peuple qui se bat depuis plus de vingt ans pour son indépendance. Elle nous fait comprendre que la mentalité des gens de son pays n'est pas celle des Européens. Dans une discussion,il faut beaucoup de palabres avant de conclure.

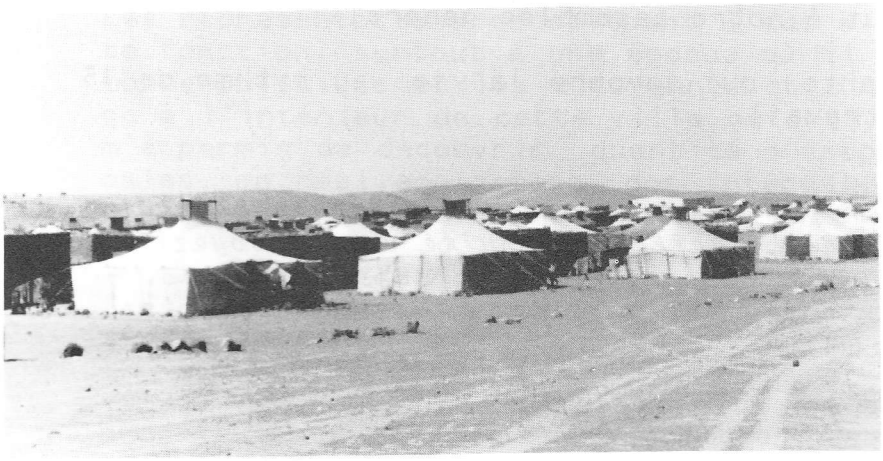

Les familles du Sahara ont compris l'importance de l'instruction et de la formation pour faire changer les mentalités. Cela est spécialement valable pour les femmes qui élèvent les enfants et ainsi peuvent former de nouvelles générations non patriarcales, sans choquer les traditions.Elles ont aussi compris que si elles veulent accéder au pouvoir,elles doivent se former professionnellement.
Fatma Sidi pense que c'est en voyageant que les individus feront le plus de progrès dans la compréhension des uns vis à vis des autres.

Résumé: G.Ethenoz-Damond

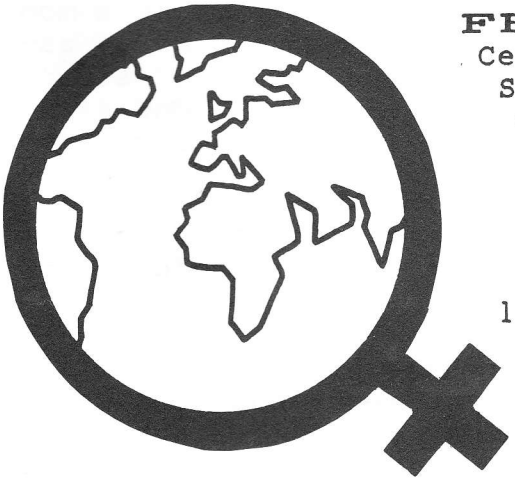

FEMMES SANS FRONTIERES

Celles qui, parmi vous, auront participé au Souper du CLAF ou à la journée de la coordination ONG après Pékin Suisse auront dégusté nos fameux caramels à la crème ou nos biscuits-maison. A moins qu'elles se soient déjà régalées, en novembre, de tranche de tartes à la Foire de St-Martin à Vevey. Nous continuons donc, comme vous le lisez, à récolter Fr. 2'500.- par année pour honorer l'écolage de dix filles au Burkina Faso. Sous peu, nous disposerons de post-it à notre enseigne.

Si vous désirez vous en procurer, il vous suffit de lancer un coup de fil à la présidente!

Pour le groupe, Christiane Mathys, fax et tél. (o21) 843 20 72
Compte de chèques postaux: "Femmes sans Frontières" 30-281576-2

AVEC ELIANE REY

Présidente du Conseil communal de Lausanne, Députée au Grand Conseil vaudois, cofondatrice du Forum des conseils communaux et généraux vaudois, directrice d'une agence matrimoniale, experte du contingent suisse pour les actions de promotion de la paix du Département des Affaires étrangères.
Cette membre de notre association a trouvé le temps, en juin dernier, de faire un saut à notre assemblée générale!

Entretien avec une battante qui savoure la vie au rythme de 15 heures quotidiennes de travail.

Christiane Mathys-Reymond:
- Commençons par le début. Pouvez-vous nous expliquer l'origine de vos nombreux engagements? Quelle continuité vous y voyez?

Eliane Rey:
- En ce qui concerne ma vocation politique, je crois qu'elle est liée à mes premières expériences professionnelles.Licenciée HEC, j'ai eu la chance de travailler dès l'âge de 21 ans et pendant près de dix ans pour la Maison ANDRE, d'abord au secrétariat général du Comité exécutif de direction, c'est à dire au coeur de l'entreprise. Envoyée en mission à l'étranger, notamment aux USA et en Argentine, j'ai vécu dans des cultures et sous des régimes politiques différents. J'ai réalisé l'importance de la politique sur la vie quotidienne des gens, leur bonheur ou leur malheur et la nécessité d'y participer activement.

- Vous êtes rentrée en Suisse avec quels sentiments ?

- Ces expériences m'ont rendue sensible à toute forme de dérive démocratique et ont renforcé mon attachement à mon pays et à mon canton. J'ai souhaité travailler pour la collectivité et ai assumé pendant plusieurs années, à la ville de Lausanne,la responsabilité des élections, votations et naturalisations. Une expérience passionnante pour qui s'intéresse à la politique et aime rencontrer beaucoup de gens.

- Vous arrivez bientôt au terme de votre présidence du Conseil communal de Lausanne. Parlez-nous de cette facette certainement très absorbante de votre vie actuelle.

- Une telle activité tient de la performance physique et intellectuelle. Quasiment toutes mes soirées et week-ends sont pris. Le fait qu'elle soit limitée dans le temps permet de donner le meilleur de soi-même et d'aborder chaque chose avec un esprit neuf. L'essentiel du travail consiste en la préparation et la conduite des séances du Conseil communal, un travail lourd avec 25 séances par année. J'ai des piles considérables de documents à lire. Il faut très bien maîtriser les aspects juridiques et techniques:règlements,lois,procédures. Est associé à cette fonction un pouvoir de paix et de dialogue auquel j'attache beaucoup

d'importance. On se sent une cheffe d'orchestre qui doit créer l'harmonie, ne peut point jouer de mélodies inventées par elle, mais doit donner aux compositions personnelles des Conseillers et Conseillères tout l'écho qu'elles méritent.
Les représentations constituent l'autre aspect important de cette fonction, surtout à une époque où il existe un fossé entre le monde politique et les citoyennes et citoyens.Un véritable voyage à l'intérieur de cette ville ouverte, dynamique,créative, qui m'a permis de découvrir quantité d'associations et sociétés locales, un réel engagement, des intérêts, des passions,la joie de partager et surtout beaucoup d'entraide et d'amitié.

- Et, c'est récent, vous venez de participer à la fondation du Forum des Conseils communaux et généraux. Comment cette idée a-t-elle jailli ?

- A l'heure où l'on débat de plus en plus dans les Conseils de projets dépassants le cadre communal et où il est beaucoup question de régionalisation, je me suis dite qu'il fallait commencer par mieux connaître nos voisins et leurs préoccupations.S'il est une idée qui me tenait à coeur, c'était bien celle d'entamer un dialogue convivial et informel avec les organes délibérants des communes voisines pour prendre connaissance des grands sujets qui s'y débattent, notamment ceux ayant un lien avec Lausanne. J'ai donc invité 15 communes de la région lausannoise à un apéritif à l'Hôtel de Ville. Elles ont répondu favorablement, montrant ainsi leur esprit d'ouverture. Les échanges furent vifs et intenses et c'est ainsi que tout à commencé... Notre but est double:

1. Améliorer nos fonctionnements internes, échanger des informations.
2. Réfléchir aux champs d'activité pouvant faire l'objet de collaborations régionales.

Nous avons voulu que de Forum soit ouvert à tous les Conseillers et Conseillères et ne soit pas une réunion au sommet!

En conclusion, j'aimerai dire ceci aux femmes:
Si dans une entreprise, il est encore difficile de trouver sa place, en politique, l'espace est large et ouvert! Libre à nous de le prendre ou pas. Personne ne peut nous empêcher de parler dans les assemblées et d'étudier à fond nos dossiers!
Plus que jamais dans une société dont les valeurs se perdent, on a besoin de femmes en politique car elles ont des attaches affectives fortes et savent mieux que quiconque travailler avec leur coeur.

Propos recueillis par Ch.Mathys-Reymond
réponses rédigées par Eliane Rey

La gazette ADF-VAUD est imprimée par Philippe AFONSO, imprimerie offset AFONSO, 1026 Lonay Rte de Denges 26 G, tél. 021 / 803 12 42 - Nous le recommandons pour tous vos travaux d'impression

Colères de militante

J'aurais pu dire «mes» colères, mais je ne veux pas les monopoliser, je ne suis sans dout pas seule à éprouver de la grogne...

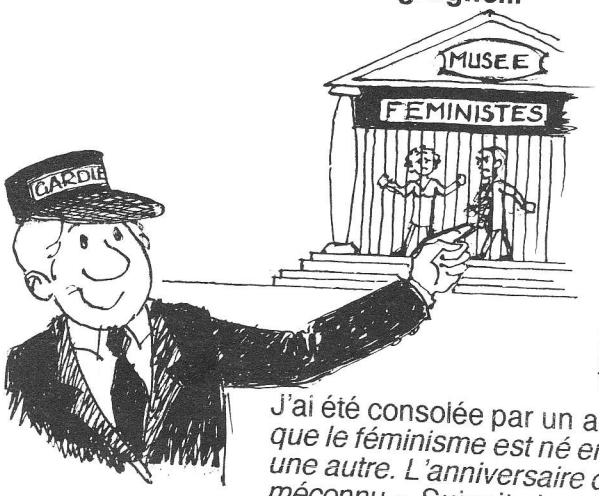

Comme mes colères commencent à s'accumuler et qu vaut mieux les extérioriser - tous les psychiatres vous l diront! - j'ai décidé de vous les raconter à vous, lectrice et lecteurs de la Gazette de l'ADF.

Vous souvenez-vous, ce printemps, des grands titres des journaux à propos du 30ème anniversaire de Ma 68? On pouvait lire : «**Anars, trotskystes, maos e féministes**» ou quelque chose de ce genre dans tous nos journaux. Non seulement, cette association était pour le moins curieuse, mais encore on avait l'air de penser qu'avant 1968 il n'y avait jamais eu de féministes!

J'ai été consolée par un article du Figaro Magazine (eh oui!) qui soulignait *«croire que le féminisme est né en mai 68 est une erreur. Mais penser qu'il est mort en est une autre. L'anniversaire de mai est l'occasion de faire le point sur un mouvement méconnu.»* Suivait des renseignements très intéressants sur les féministes françaises.

En France comme en Suisse, on prétend que le féminisme est ringard, dépassé et inutile. C'est une idée qui doit être si profondément ancrée dans les esprits que l'on oublie que les féministes existent!

Tenez : le 13 juillet, le comité cantonal de l'ADF apprend qu'une procédure de consultation sur le contre-projet à l'**Initiative des quotas** est terminée depuis trois jours! L'ADF n'avait pas été consultée. N'est-ce pourtant pas un sujet qui nous préoccupe depuis longtemps? Sur le plan fédéral où le délai courait jusqu'en août, l'ADF et le Comité d'initiative (les premières concernées) ne figurent pas sur la liste des associations consultées. Rassurez-vous... nous avons fait savoir ce que nous pensions.

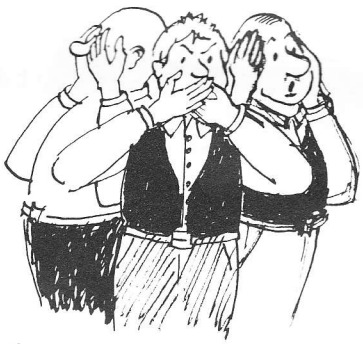

En août, affaire des **fonds juifs** : un milliard, deux cent cinquante millions! L'UBS et le CS ont signé l'accord. Ils n'ont pas l'argent mais ils ont dit qu'ils trouveraient.

D'ailleurs, dans les heures qui ont suivi l'accord, de grandes entreprises suisses ont promis leur aide. On croit rêver : les mêmes entreprises crient comme des écorchées lorsqu'on leur fait entrevoir une augmentation de 0,2% des charges sociales liées au salaire pour financer l'assurance maternité!

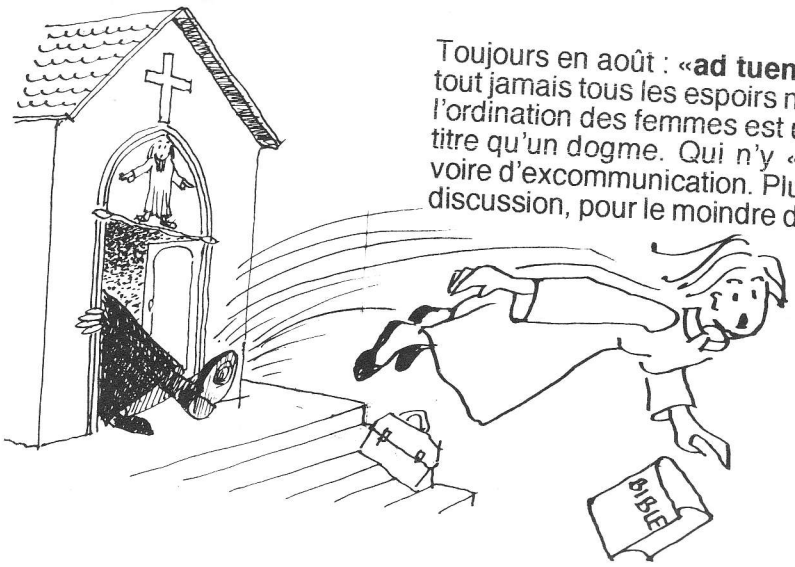

Toujours en août : «**ad tuendam fidem**», ce décret papal qui liquide à tout jamais tous les espoirs nés de Vatican II. Désormais l'interdiction de l'ordination des femmes est une «vérité définitive» de l'Eglise, au même titre qu'un dogme. Qui n'y «croit» pas est susceptible de sanctions, voire d'excommunication. Plus de place pour l'évolution, pour la moindre discussion, pour le moindre débat. Pauvres femmes!

Quelques jours après, le Vatican faisait savoir qu'il interdisait une traduction des psaumes en anglais parce qu'on y avait recouru à un langage féministe «politiquement correct». Et ça continue!

L'autre jour une journaliste s'étonnait que les femmes ne réagissent plus aux décisions des politiciens, ne manifestent plus leur colère! Le Conseil fédéral - c'est en septembre - décide à 4 contre 3 de refuser l'initiative parlementaire de Barbara Haering demandant la dépénalisation de l'**interruption de grossesse** pendant les 14 premières semaines et d'exiger l'organisation de consultations obligatoires pour les femmes : voilà encore une fois que des hommes (= la majorité du Conseil fédéral) estiment que les femmes ne sont pas capables de prendre une décision vitale, grave, qui les concernent personnellement. Fallait-il se fâcher, faire une manifestation au moment de cette décision? Les journalistes se sont chargés de critiquer vertement cette décision et de façon très piquante : en parlant de la «décision des grand-papys», ils dénonçaient la difficulté de certains hommes à sortir du système patriarcal.
Heureusement donc que d'autres prennent le relais de nos colères!
N'oublions pas non plus qu'en Suisse, il y a de nombreuses étapes dans la prise de décision : le Parlement (= deux chambres) a son mot à dire et souvent le peuple, s'il y a referendum. A quel moment faut-il se mobiliser, faire une manifestation?
La même question se posait avec les problèmes des quotas, de l'assurance maternité, qui je vous le rappelle, étaient traités à la même session du Conseil national. Tous sujets qui doivent être repris par le Conseil des Etats...

Autre sujet de grogne - et il faudra y revenir - l'égalité est plus facile à réaliser pour les hommes que pour les femmes. Si un homme s'aperçoit que son **salaire** est inférieur à celui d'une collègue, qu'il le fait remarquer... on corrige la situation en quelques jours! Le cas des femmes qui se trouvent dans la même situation n'est pas réglé facilement, les résistances sont nombreuses, les obstacles paraissent infranchissables!

Et ma toute dernière grogne : il y a 7 ou 8 ans, nous avions félicité la SBS de Genève d'avoir créé une **crèche d'entreprise**. Aujourd'hui, la crèche est devenue UBS et la direction générale de l'UBS ne veut pas intégrer dans son budget ce genre de dépenses sociales : la crèche sera fermée en 1999.

Voilà donc bien des sujets de colère!

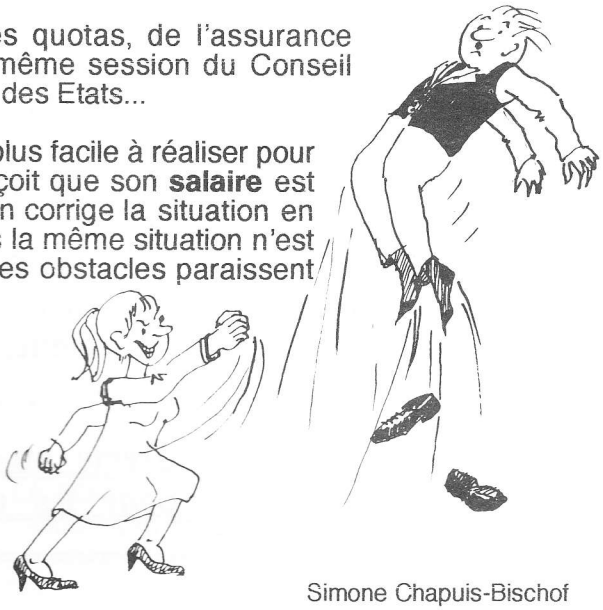

Dessins de Nicole MATTHEY K.

Simone Chapuis-Bischof

150 ANS DE CYNISME

1848 Vie politique 1998

MUSEE NATIONAL SUISSE/CHATEAU DE PRANGINS

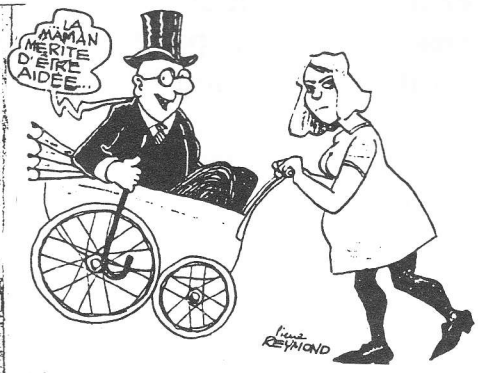

LE MATIN DIMANCHE 25 AOÛT 1996

Heureusement, il y a des hommes plus "développés":

*- **Georges PLOMB**, journaliste:*
"Quel malheur que le Conseil national ne soit pas composé de 100 hommes et de 100 femmes... Les quotas seraient terriblement précieux dans certains débats."

*- **Daniel MARGOT**, délégué du Conseil fédéral à Expo.01:*
"Au contraire des hommes, les femmes ne doivent rien à personne et n'ont pas à rendre de comptes aux copains."

Documentation féministe en Suisse

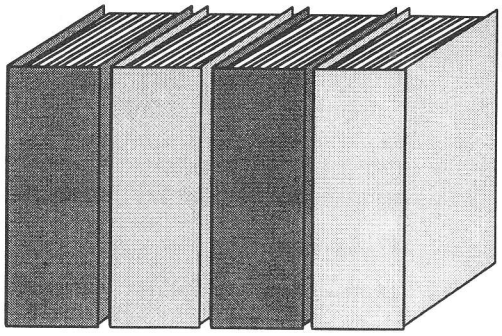

Cet été, la Bibliothèque de l'ADF-Vaud et le Centre de documentation Filigrane de Genève écrivaient ensemble une lettre à la Commission fédérale pour les questions féminines pour la féliciter d'avoir consacré tout un numéro de la revue F-Questions au féminin au problème des quotas. Ces félicitations étaient assorties d'un regret : dans la même publication figurait une bibliographie faite par le Centre de documentation où la majorité des titres étaient en allemand. Félicitations et regrets devaient paraître dans le dernier bulletin d'information du Comité d'initiative «des femmes au Conseil fédéral». Le manque de place a voulu que seules les félicitations soient publiées. Raison pour laquelle, nous avons demandé une petite place dans la Gazette de l'ADF pour la

Lettre ouverte au Centre de documentation pour les questions féminines

Genève et Lausanne
été 1998

Mesdames les documentalistes,

N'oubliez pas les Romandes, s'il vous plaît.

Le dernier numéro 1/98 de F-Questions au féminin qui est consacré à la question des quotas en politique publie à la page 78 une bibliographie de publications disponibles dans votre Centre. Vous avez indiqué 37 titres en langue allemande et 6 en français. Les chercheuses francophones qui ne sont pas toutes à l'aise dans la langue de Goethe ne sauraient se contenter de 6 publications.

Aussi aimerions-nous ajouter à votre bibliographie les titres suivants que l'on pourra emprunter dans les bibliothèques Filigrane* de Genève et dans celle de l'ADF*de Lausanne : ...
voici quelques-uns des titres cités :

- **Agacinski Sylviane** : Politique des sexes.
- **Halimi Gisèle** : La nouvelle cause des femmes.
- **Le Bras-Chopard Armelle, Mossuz-Lavau Janine** : Les Femmes et la politique.
- **Rambert Catherine** : La présidente : liberté, égalité, parité.
- **Royal Ségolène** : La vérité d'une femme.
- **Maschino Maurice** : Après vous messieurs, Les femmes au pouvoir.
- **Gaspard Françoise** : Demain la parité, Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe.
- **Fraisse Geneviève** : Muse de la raison : démocratie et exclusion des femmes en France.
- **Barzach Michèle** : Vérités et tabous. Ed.Seuil 1994

- **Choisir** : La cause des femmes. Colloque «La démocratie des femmes : un pouvoir à partager» Femmes, moitié de la terre, moitié du pouvoir.
- **Gaspard Françoise, Servan-Schreiber Claude, Le Gall Anne** : Au pouvoir citoyennes! liberté, égalité, parité. ...

Cette liste n'est pas exhaustive, bien évidemment. Les deux bibliothèques s'enrichissent chaque mois de nouveaux documents. Signalons encore qu'il existe aussi des vidéos sur le sujet.

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons, Mesdames les documentalistes, nos messages très féministes.

La lettre était signée de

Isabelle Bruggimann pour Filigrane	Geneviève Bordry pour F-Info	Marcelle Allemann pour la Biblioth. ADF	Simone Chapuis pour l'ADF

* **Filigrane, Tannerie 2, 1227 Carouge 022 301 37 89**
*** Bibliothèque de l'ADF, Eglantine 6, 1006 Lausanne 021 323 33 22**

La Commission fédérale nous a gentiment répondu : le budget serré est invoqué mais on fera attention et nous sommes priées d'envoyer nos listes d'acquisitions récentes, ce que nous ferons bien sûr.

==========

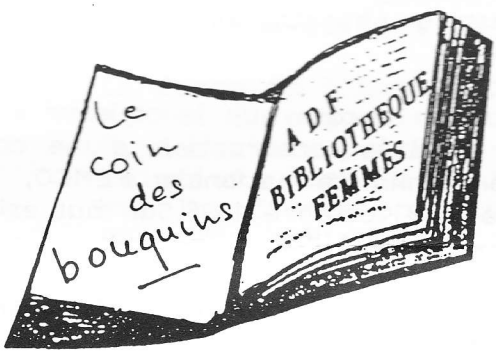

A VOTRE DISPOSITION

Mardi et jeudi 14h. à 18h.
MAISON DE LA FEMME — EGLANTINE 6
1006 LAUSANNE

DERNIÈRES ACQUISITIONS

- JONG Erica - De mémoire de filles - Grasset - 1998
- GORDIMER Nadine - L'arme domestique - Plon - 1998
- AGACINSKI Sylviane - Politique des sexes - Seuil - 1998
- ROYAL Ségolène - La vérité d'une femme - Stock - 1996
- EBERHARDT Ute - Les filles sages vont au ciel, les autres où elles veulent - Calmann Lévy
- KRAYENBUHL M.I. - Lune et soleil - Poésie
- Femmes - Hommes dépendances toxico-alcoolisme
- Le temps compté de l'égalité - rélexions féministes
- Formation et perfectionnement professionnels des femmes
- Pognon, piété, patience - Les femmes suisses et la naissance de l'Etat fédéral
- KENZE Mourad - Le jardin de Baldapour - Fayard
- GASPARD Fse/KHOSROKHAVAR - Le foulard et la République
- DESPLAND Béatrice - Votre sécurité sociale au quotidien
- HUBER Elisabeth - L'ombre du Bison noir - L'Age d'Homme
- TSIOLIS M. - Marie, la boulimie et moi - Ed. d'En Bas 98
- SCHEDER Paule - Bientôt l'heure du thé - " - 95
- Carrières de femmes - EPLF Collect.
- HALIMI Gisèle - La nouvelle cause des femmes - Seuil 97
- DERIEX Suzanne - Exils - Campiche - 1997
- ROCHE Sylviane - Le temps des cerises - Campiche - 1997
- GIROUD Françoise - Arthur ou le bonheur de vivre - Fayard
- MASSARD Janine - Trois mariages - L'Aire 1997
- PUJADE-RENAUD Claude - Belle-mère - Actes-Sud 94
- BOISSARD Janine - Marie-Tempête - Laffont - 1998
- LISPECTOR Clarisse - La passion selon G.H. - Des femmes
- KUBLER-ROSS Elisabeth - Mémoire de vie - J.-C. Lattès 98
- MAGNARIDES Martine - Ceux de Mortemer - L'Age d'Homme 97
- PERNOUD Régine - Hildegarde de Bingen - 1994
- BARDECHE Maurice - Histoire des femmes T. 1 et 2 Stock 68
- CLEMENT Cath. & KRISTEVA J. Le féminin et le sacré " 98

==========

A LIRE

Le **"Collectif Femmes en grève-Vaud"**, né de la grève des femmes du 14 juin 1991, édite une passionnante brochure intitulée

"Le temps compté de l'égalité".

Il y a là une réflexion fondamentale qui pourrait donner lieu à des débats animés, pourquoi pas à la Maison de la Femme qui renouerait, ainsi avec une de ses traditions.

J'apprécie, entre autres:

- la graphie marquant le féminin: certainEs, chacunE, toutEs, etc...
Non seulement le féminin est "visibilisé", mais il est agrandi !
- La reconnaissance du travail des féministes qui les ont précédées.
- Les trouvailles de mots: Il n'y a pas que des stéréo-types, mais des stéréo-nanas, sinon, pourquoi tant de femmes sont-elles complices face aux rapports inégalitaires hommes-femmes
- La présentation aérée, originale, illustrée en rouge-orange pour les images inégalitaire-types: un conseil d'administration, d'une douzaine de barbons compassés auquel répond un groupe de miss applaudissant,sourire pepsodent oblige, leur élue .
En bleu, couleur de la liberté, un portrait saisissant d'une soldate à l'affût.

L'objectif des auteures est de mener une réflexion globale sur les rapports inégalitaires au sein de la société avec, en point de mire, la discrimination des femmes par rapport aux hommes.

Voici la question de départ: pourquoi parmi tant de différences entre les humains, la différence sexuelle fait-elle toute la différence ? Cette différence, donnée comme naturelle, va servir à justifier les inégalités. Toute l'analyse vise, dès lors, à "dénaturaliser" ces différences, ces prétendues nature féminine et nature masculine. Au lieu de parler de dispositions naturelles des femmes pour telle activité, on relèvera les compétences acquises dans les secteurs attribués toujours aux femmes.

Un chapitre analyse la sexualité. Fuyant toute facilité, les auteures se demandent si l'importance accordée au mythe de la complémentarité, en mettant l'accent sur la sexualisation des rapports hommes-femmes, ne ferme pas la porte aux autres facettes de la relation.

Allant plus loin, elles s'interrogent: en s'affirmant hétéro, homo, ou bisexuel-le, ne limite-t-on pas son évolution à un moment donné, en subissant, une fois de plus, le poids de la norme?
Question explosive! Pour ma part, je me demande si la perspective de l'ouverture du développement sexuel ne réintroduirait pas une autre norme.

Quant au remède proposé à la division sexuelle du travail, le collectif propose une diminution du temps professionnel en vue d'une meilleure répartition de l'emploi, du travail domestique,éducatif, ainsi que du temps libre.

A noter encore que le collectif a participé à la construction d'une coalition féministe nationale: FEMCO, lancée le 31 octobre 1998.Son but est de coordonner les différents groupes féministes devenus de plus en plus ciblés, d'échanger des informations, de susciter des débats.
Initiative à suivre.

Christiane Mathys

Slogan édité par le Collectif "Femmes en grève" pour les 10 ans d'Egalité inscrite dans la Constitution fédérale.
Le travail ménager n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur !

EGAUX et DIFFERENTS

Après la prise de conscience des femmes et leur rejet du système patriarcal aliénant des années soixante-septante, les discours égalitaires des années 80-90, nous savons désormais que féminité ne rime pas avec infériorité et virilité avec supériorité.

Les mythes fossilisés et mutilants de la féminité et de la virilité dans les rôles sociaux sont invivables et doivent être remplacés par un savant dosage de ces deux composantes. Accepter de vivre avec les deux sexes qui sont en nous (Yin et Yang), travailler à cultiver animus et anima, les reconnaître chez les partenaires également, ne manquera pas de leur plaire et de les rassurer.

Dans une relation homme-femme, il faut discuter, s'ajuster, négocier sans cesse, en évitant l'individualisme forcené et la recherche de la fusion. Construire un couple est une oeuvre de longue haleine et réussir une alliance n'a jamais été facile. Au point où nous en sommes, les femmes ont peur de retomber dans l'ancienne soumission et les hommes ont peur d'être "possédés". Un nouvel équilibre doit être trouvé entre dépendance-aliénation et autonomie personnelle.

La femme et l'homme appartiennent à deux mondes différents. Autant dire que le face à face est l'expérience humaine fondamentale pour les couples, mais aussi pour toutes les relations dans la société. Une enquête de l'Action catholique sur les femmes politiques constate qu'elles sont plus à l'aise dans les activités que dans les réunions et considèrent en général leur engagement comme un service à la communauté. Moins prisonnières du pouvoir, elles observent, étudient et réfléchisssent dans l'intérêt général à partir de situations concrètes, puis foncent sans négliger les détails, alors que l'irréalisme des décideurs, avec son unique et implacable logique de rentabilité, les amène à ne pas tenir compte des besoins des gens.

Certes, les valeurs féminines ne sauveront pas à elle seules l'humanité. Mais le monde va mal par overdose de masculinité.

La TV et les journaux nous abreuvent quotidiennement de peurs, d'horreurs et d'hypocrisies, cautionnant la logique argent-pouvoir-guerres sans jamais donner la parole à une femme qui affirmerait que les guerres sont stupides, évitables et dépassées. Prendre la parole et apprivoiser le pouvoir sans imiter les hommes, oser dire: je ne suis pas d'accord, non pour s'opposer mais susciter avec les partenaires un dialogue serein et fructueux, est une forme d'égalité-parité-équité détachée de toute similitude ou assimilation que nous ne souhaitons pas.

Madeleine Mauron,

d'après :

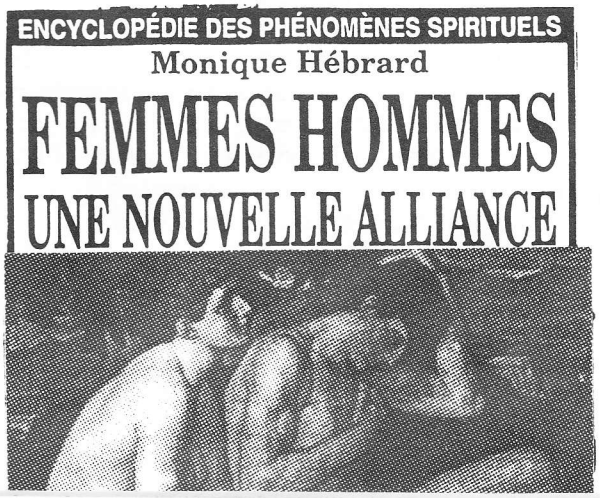

Cherchez la Mère !

"La Mère serait le pivot central de la condition humaine"

A bon... les concepteurs de dictionnaires n'ont pas tous dû lire le même livre.
L'autre jour, je cherchais la confirmation du nom de la mère de Wiston Churchill; je regarde dans le Petit Larousse, le Larousse en 2 volumes, le Quillet en 6 volumes : rien ...

Etonnant quant on sait l'influence que nous avons sur notre progéniture, relevée surtout lorsqu'elle est néfaste !

Pour que les mères soient citées, il faut être une vieille primipare: Sainte Elisabeth, Sainte Anne, Sahra,
une vierge: Marie,
une artiste : Suzanne Valadon,
une reine : souvent,
une empoisonneuse: Agrippine,
une débauchée: Messaline,
une décapitée: Anne Boleyn,
une physicienne: Marie Curie,
une assassinée: Olympias,
une répudiée: Catherine d'Aragon.

A croire que la plupart des personnages célèbres sortirent tout droit de la cuisse de leur "Jupi-père".
Pour être impartiale et juste, je dois reconnaître que tous les pères ne sont pas forcément cités.

Viviane Schusselé

****

Nouvelle Constitution Vaudoise

Election de l'Assemblée constituante

A l'heure ou nous rédigeons ces lignes, les listes de candidatEs ne sont pas encore connues. Nous ne pouvons donc pas vous indiquer les noms des membres de l'ADF qui figureront sur les listes, le dépôt étant fixé au 14 décembre à 12 h.

Il nous semble important que la **Constituante** soit paritaire, c'est à dire qu'elle comporte autant de femmes que d'hommes. La nouvelle Constitution est une loi qui régit les êtres humains dans bien des domaines de la vie: l'Etat, les communes, les tribunaux, les droits politiques, les droits des personnes, les Eglises, les tâches publiques, etc... Le dimanche 7 février 99, nous élirons 180 personnes. Pensez d'élire autant de femmes que d'hommes.

Elles ont un rôle à jouer dans l'avenir de notre canton !

Gabrielle Ethenoz-Damond

Maison de la Femme
Av. Eglantine 6
1006 Lausanne
Tél. (021) 323 33 22

nous voulons fêter notre

première présidente de la Confédération

150 ans d'Etat moderne... et pour la première fois une présidente

L'élection aura lieu le 9 décembre
Rendez-vous dès 7 heures du matin sur la Place fédérale

(Venez avec vos cousines, vos soeurs, vos amies, vos voisines...Habillez-vous chaudement... prenez avec vous du café chaud et/ou du champagne)

à l'agenda

dès le 16 novembre 1998	Des femmes philosophes, cours donné tous les lundis soirs à 18h30 à la Maison de la femme, par Freddy Tellez, Dr en philo de l'Université de Paris VIII (cours payant, tarif Univ.populaire - on peut rejoindre en cours de route)
9 décembre 1998	Berne : élection de la première présidente de la Confédération
21 janvier 1999	La bibliothèque de l'ADF reçoit Marie-Claire Dewarrat, qui vient de recevoir un prix littéraire. 18h30 Maison de la femme
25 février 1999	La bibliothèque de l'ADF reçoit Marga Bührig, militante féministe alémanique dont le livre vient d'être traduit. 18h30 M. de la femme
24 avril 1999 :	Berne, Assemblée des déléguées de l'ADF-CH. 90ème anniversaire de notre association suisse
5 juin 1999:	Assemblée générale de l'ADF-Vaud à Ollon

bibliothèque

Femeture en fin d'année : du 22 décembre au 4 janvier
Venez vous approvisionner de nouvelles lectures avant... et vous verrez les importants travaux qui se font à la Maison de la femme!

bif (bureau information femmes)

L'équipe de responsables bénévoles n'est momentanément plus assez nombreuse pour assumer 5 matins de permanence téléphonique et d'accueil.Nouvel horaire (provisoire) : fermé le lundi et ouvert comme d'habitude les matins du mardi au vendredi matin (de 9h à 12h). Le BIF renseigne sur les droits de la femme, le couple, la famille, la formation, le travail, l'entraide, les bourses, la violence, l'intégration...
Le BIF est aussi un service de consultation pour la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes.

HALTE AUX VIOLENCES CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE

Les femmes sont porteuses d'espoir. Leur opinion ne doit pas être négligée dans les domaines où des décisions importantes sont prises.

Notre voeu pour 1999 est que chacune prenne conscience de la richesse de son expérience directe avec la réalité et du rôle spécifique qu'elle peut jouer dans la société en partageant les responsabilités.

S'interroger, faire et défendre ce que l'on croit juste, exercer notre regard critique et notre autonomie de pensée, se lancer dans une activité que l'on "sait" ne pas pouvoir faire, se programmer pour avoir une vision amusante de notre vie malgré tout, pourquoi pas? Votre soutien nous est précieux et nous encourage à persévérer dans nos démarches.

La rocambolesque épopée interminable de l'assurance maternité, la gifle du refus des quotas provisoires, la péjoration de la situation des retraitées AVS sont des violences intolérables infligées aux femmes par de courageux Guillaume Tell dénaturés.

Restons vigilantes, car ne plus progresser équivaudrait vite à régresser.

Acceptez nos voeux les plus chaleureux
pour la prochaine année.

Votre comité

EDITION ADF
ch.du Lignolet 7
1260 Nyon

Annoncer les rectifications d'adresse
selon Al N° 552

P.P.
1260 NYON 2

A.D.F. - Vaud

L'association a pour but d'encourager les femmes à exercer les droits politiques qu'elles ont obtenus en matière fédérale, cantonale et communale, de contribuer à l'éducation civique des femmes en les intéressant aux questions nationales, travailler à l'amélioration de la situation légale et sociale de la femme.
L'ADF - Vaud a lancé le mouvement de solidarité Nord-Sud: Femmes sans Frontières.
Elle a édité l'Histoire du suffrage féminin (L.Ruckstuhl)
L'association est indépendante de tout parti politique.
Elle est neutre en matière confessionnelle.

Je désire adhérer à l'ASSOCIATION POUR LES DROITS DE LA FEMME

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

No postal _____ Localité _____

No de tél. _____ Signature _____

Cotisation annuelle minimum Fr. 40.- chèques postaux 10-23980-5

Inscription à envoyer à A.D.F. case postale 112, 1001 Lausanne

Responsable de la Gazette : le comité ADF VAUD

Association pour les droits de la femme